

COMMUNE D'OUROUX-EN-MORVAN

EXTRAIT DE DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL du 21 Octobre 2011

Le conseil municipal d'Ouroux-en-Morvan, régulièrement convoqué, s'est réuni le vendredi 21 Octobre deux mille onze, à 20 h 30, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Patrice JOLY, adjoint au Maire.

Date de convocation : 17 Octobre 2011

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Présents : M JOLY P (1^{er} adjoint) – MME MARMIESSE S (2^{ème} adjointe) MM VERVISCH B (3^{ème} adjoint) – ROULLIER L (4^{ème} adjoint) - BERNARD G - BRUCKER J J – Mme DESBROSSES V - FERNEY C - LEVEQUE C –

M FERNEY Christophe a été élu secrétaire.

OBJET : projet : LGV Grand Centre Auvergne

Le Président de séance présente le projet du tracé de la ligne LGV Grand Centre Auvergne et les enjeux pour le département de la Nièvre :

Sur le principe, le projet de ligne LGV Paris Orléans Clermont Lyon doit être comme positif et constitue une sorte de rattrapage pour notre département qui a été, par le passé, trop souvent écarté des grandes voies de communication modernes qu'elles soient autoroutières ou ferroviaires.

Il est bien évident qu'une telle infrastructure devra prendre en compte, d'une part les enjeux environnementaux auxquels est confronté le tracé, et qui sont réels et, d'autre part, les enjeux financiers dans une période où les finances publiques sont de plus en plus contraintes.

Le TGV pour la Nièvre, ce n'est pas seulement Nevers à moins d'une heure de Paris, mais c'est également l'ensemble du département, y compris notre commune à moins de deux heures de Paris également. Il faut surtout y ajouter l'opportunité d'un rapprochement de délais du même ordre pour la région lyonnaise. On mesure alors les conséquences que cette liaison aurait du point de vue de l'attractivité notamment touristique de la région des Grands Lacs du Morvan à laquelle nous appartenons.

Parmi les quatre tracés, il est clair que le tracé Ouest Sud ne présente aucun intérêt pour notre territoire dans la mesure où il place Nevers et également Moulins sur Allier dans un cul-de-sac, avec aucune possibilité d'aller de manière satisfaisante sur Lyon. Il doit donc être écarté. Il présente, de plus, le grand inconvénient d'être de loin le plus coûteux. Or cette liaison ne se fera que dans le cadre de financements resserrés.

Le tracé Est pourrait paraître le plus intéressant puisqu'il traverse du Nord au sud notre département. Néanmoins le risque est de disposer de moins de liaisons journalières que celles qui existent aujourd'hui. L'intérêt d'un TGV ce n'est pas qu'il passe dans la Nièvre mais qu'il s'y arrête.

Restent les tracés Ouest et médian qui présentent tous les deux l'avantage de mettre Nevers à moins d'une heure de Paris et de Lyon, mais surtout d'offrir des fréquences d'arrêts équivalentes à celles existant aujourd'hui. Le tracé médian permettant le décrochement à Gien pour assurer une liaison vers Nevers en passant par Cosne et La Charité paraît bien évidemment préférentiel, car c'est celui qui nous permettrait de bénéficier le plus des avantages de cette liaison.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- à l'unanimité,
- décide de retenir, comme préférentiel, les tracés Ouest et médian, pour les raisons évoquées ci-dessus.

Fait à Ouroux-en-Morvan,
Le 31 Octobre 2011,
Pour le Maire et par délégation,
L'adjoint,



Transmis S/Préfecture

Le : 2/11/2011

Publié

Le : 4/11/2011

